

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

=====

MINISTERES EN CHARGE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

=====

SECRETARIAT PERMANENT D'APPUI ET DE CORDINATION DU SECTEUR DE
L'EDUCATION
(SPACE)

=====

**ETUDE SUR L'OPERATIONALISATION DES STRATEGIES DE
REDUCTION DES ABANDONS SCOLAIRES EN RDC**

(Mesures et actions pour réduire les abandons scolaires en RDC)

*Etude menée dans le cadre de la mise en œuvre du Projet
pour l'Amélioration de la Qualité de l'Education en RDC*



Table des matières

INTRODUCTION.....	1
I. LES PRINCIPALES CAUSES DES ABANDONS SCOLAIRES EN RDC ET AILLEURS	4
II. LES RISQUES D'ABANDON SCOLAIRE EN RDC	5
III. MECANISMES INTERNES EXISTANTS DE LUTTE CONTRE ELS ABANDONS SCOLAIRES PRECOCES.....	6
IV. STRATEGIES DE REDUCTION DES ABANDONS SCOLAIRES EN RDC : Mesures et Action.....	8
4.1. Stratégies visant à réduire les barrières financières.....	8
4.1.1. Suppression des frais obligatoires	8
4.1.2. Distribution gratuite de manuels scolaires	9
4.1.3. Octroi de bourses d'études aux enfants de familles nécessiteuses	
4.2. Stratégie visant à réduire ou compenser la distance à l'école (actions spécifiques pour les défavorisés)	
4.2.1. Carte scolaire et construction d'infrastructures scolaires	
4.2.2. Cantines scolaires	
4.2.3. Aménagement du rythme scolaire	
4.3. Politiques visant à réduire les barrières de genre	
4.3.1. Amélioration de la qualité d'accueil dans les écoles	
4.3.2. Coûts d'opportunité spécifiques aux filles	
4.4. Politiques liées à la faible qualité de l'enseignement/apprentissage	
4.4.1. La préscolarisation	
4.4.2. réduction des redoublements	
4.4.3. Politique d'intrants pour la qualité	
V. CONCLUSION	



Bibliographie

1. RDC ; Ministère du Plan, (INS; Février 2016) « *Enquête 123, Résultats de l'enquête sur la consommation des ménages, inégalités et pauvreté/2012* » ;
2. RDC ; (Ministère du Plan, INS); Février 2016 « *Enquête 123, : Résultats de l'enquête sur la consommation des ménages, inégalités et pauvreté/2005* » ;
3. UNESCO ; *Rapport Mondial EPT (2010, 2011)*
4. UNICEF-RDC, Février 2013, « *Rapport de l'enquête nationale sur les enfants et adolescents en dehors de l'école* ».
5. RDC (INS, 2014) ; « *Résultats de l'enquête sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages/2012* ».
6. RDC (2014) ; *Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN)*
7. RDC-MEPSP/DEP(2016), « *Rapport de la campagne nationale d'inscription des enfants de 6 et 7 ans en 1^{ère} année primaire pour l'année scolaire 2016/2017* » ;
8. UNICE-RDC ; F. Robert et Val. N (2014) « *stratégie de réinsertion des enfants et adolescents*
9. ISSIDOR NOUMBA, (Yaoundé, 2008), « *Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun* », in *Revue d'économie du développement, 2008* ; vol. 16 ;
10. Virginie LEROY et al. (2000), *Analyse des scores et des progrès au sein d'une cohorte d'élèves au Burkina Faso*.
11. ROCARE-BURKINAFASO, (2002), J. SAWADOGO et al, « *L'abandon scolaire précoce: analyse et recherche de modèle explicatif* »
12. RDC-UNICEF(2014) « *Rapport d'Etat du Système Educatif National (RESEN)* »
13. Kalhed Boughzou, (Tunis 2016), « *L'éducation en débats : analyse comparée* »
14. APECEK (Sénégal 2013) « *Lutte contre l'abandon scolaire des filles à Kédougou* » ;
15. AFRIQUE-EDUCATION (27 Août 2015), « *Afrique : comment éviter le décrochage scolaire* », *article sur un sommet tenu à Washington en 2015 sous l'initiative de l'USAID* ;
16. *Rapport Mondial EPT, 2010 et 2011.*
17. GROSSO D. (2014), « *L'évaluation de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC* » ; étude conduite par SOFRECO pour l'UNICEF.
18. Unicef (2014), « *Stratégie de réduction des EADE en RDC* », par F. Robert et Val. N.
19. Khalid Gueddari, Montréal, 2015 ; « *L'abandon scolaire en milieu rural marocain : une analyse interactionniste du point de vue des familles* » mémoire de Maîtrise.
20. BURUNDI (2017) « *La voix du Burundi* » *Journal du 17 octobre 2017 rapportant la cérémonie du lancement officiel du programme de cantines scolaires endogènes au Burundi* »
21. A. Mingat, in RDC-Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025
22. l'UNICEF (Patrick Slavin) « *Enquête conduite au Libéria en 2005* »
23. UNICEF-RDC (2014-2016) « *Analyse de la situation des femmes et des enfants en RDC* »
24. UNICEF-SOFRECO, 2014 « *Etude de faisabilité de la classe pré-primaire en RDC* ».
25. *Rapport Mondial de Suivi 2000-2015 de l'EPT*
26. *Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (2016-2025)*
27. OCHA RDC (2016)
28. UNICEF/GOMA (mars 2008) Pr. KAMBALE Karafuli, Université Libre des pays des grands lacs, Goma, RDC ; « *Rapport de l'étude sur les causes des abandons scolaires et de la non scolarisation des enfants dans la Province du Nord Kivu* »



Liste des acronymes

1. CRS : Catholic Relief Service
2. CP2 : Cours Préparatoire 2^{ème} Année
3. DIPROMAD : Direction des Programmes et Matériels Didactiques
4. EADE : Enfants et Adolescents en Dehors de l'Ecole
5. EPSP : Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel
6. EPT : Education Pour Tous
7. INS : Institut National de la Statistique
8. MEN : Ministère de l'Education Nationale
9. MEPSP: Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Professionnel
10. OCDD : Observatoire Congolais du Développement Durable
11. OCHA : United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
12. ODD4 : Objectif de Développement Durable N°4
13. PAM : Programme Alimentaire Mondial
14. PROSEB : Projet de Soutien à l'Enseignement de Base
15. RDC : République Démocratique du Congo
16. RESEN : Rapport d'Etat du Système Educatif National
17. ROCARE: Réseau Ouest Africain pour la Recherche en Education
18. SECOPE : Service de Contrôle et de Préparation de la Paie des Enseignants
19. SERNIE : Service National d'Identification des Elèves
20. SITAN : Analyse de la situation des femmes et des enfants
21. SSEF : Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation
22. TENAFEP: Test National de Fin d'Etudes Primaires
23. UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfant et la Femme



I. Introduction

En adoptant les cibles de l'Objectif de Développement Durable dédié à l'éducation (ODD4-Education 2030) les Etats, au niveau mondial et national, se sont engagés à « assurer 12 années d'enseignement primaire et secondaire de qualité, gratuit et équitable, financé sur fonds publics, dont au moins 9 années obligatoires, débouchant sur des acquis pertinents ». Ils se sont aussi engagés à « offrir des possibilités pertinentes d'éducation et de formation aux très nombreux enfants et adolescents non scolarisés qui requièrent une action immédiate, ciblée et suivie, afin que tous puissent aller à l'école et apprendre ». En RDC, plusieurs obstacles, dont les abandons scolaires et les redoublements scolaires, rendent plus difficile la progression vers l'atteinte de l'objectif mondial ODD4. Des actions ont été identifiées dans la Stratégie sectorielle de l'Education et de la formation (SSEF) en vue d'améliorer l'efficience et la qualité du système éducatif national. Certaines de ces actions seront mises en œuvre dans le cadre du Projet d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education (PAQUE) financé par le Partenariat Mondial de l'Education (PME).

En vue de l'obtention de « la part variable » du financement du projet PAQUE, le Gouvernement de la RDC s'est engagé à mettre en œuvre des politiques et réformes transformationnelles à travers des actions et stratégies susceptibles d'induire un impact mesurable et durable sur le système éducatif congolais, notamment sur l'équité, l'efficience du système ainsi que sur la qualité des acquis scolaires. En outre, la mobilisation d'une partie de cette part variable est assujettie à la réalisation d'une étude sur les abandons scolaires.

Le présent travail tient lieu de cette étude qui se veut une revue documentaire dont l'objectif est : (i) d'analyser les causes et les conséquences des abandons scolaires au niveau primaire ; (ii) de mettre en relief les évidences tirées des stratégies d'intervention qui ont contribué à la réduction des abandons scolaires en RDC et/ou ailleurs et, (iii) sur cette base, proposer des mesures de politiques éducatives et stratégies jugées efficaces à mettre en place, à travers un plan d'action, pour juguler effectivement les abandons scolaires en RDC.

II. Contexte

Depuis 2010, la RDC fait d'importants progrès en termes d'inscription d'enfants à l'école et donc, d'amélioration de l'accès dans l'enseignement primaire. Mais l'efficience interne de son système éducatif reste encore faible et se traduit par des niveaux élevés d'abandon et de redoublement sur l'ensemble des cycles scolaires. En 2013, les taux d'abandon se situaient à plus de 22% en première et en dernière années du primaire. Cela veut dire que, sur 3 millions d'enfants admis en première année primaire au cours de cette même année scolaire, près de 700 000 d'entre eux avaient quitté le système en cours ou à la fin de l'année. Par ailleurs, et toujours du fait des nombreux abandons en fin de cycle primaire, 305 000 élèves avaient abandonné l'école avant la fin de la 6ème année sur 1 370 000 inscrits à ce niveau d'études en 2013.

Concernant les abandons scolaires selon le sexe, le constat est que les filles sont autant concernées que les garçons, aussi bien en début qu'en fin du cycle primaire. Cette situation, qui enfreint le droit des enfants à l'éducation, est en partie causée par les difficultés du système éducatif congolais à assurer à tous une éducation de qualité comme prôné par les



politiques et stratégies d'éducation mises en place par le pays ou qu'il a ratifiés, dont l'ODD4-Education 2030.

La « déscolarisation » ou « l'abandon scolaire », entendu comme une « sortie précoce du système scolaire » ou un « arrêt précoce de scolarité » reste malheureusement un phénomène très présent dans tous les systèmes éducatifs, notamment d'Afrique. En Afrique subsaharienne particulièrement, en moyenne 10 millions d'élèves abandonnent l'école primaire chaque année, rapporte le Rapport Mondial ETP 2011. Ici plus qu'ailleurs, l'ampleur du phénomène nécessitera la mobilisation des ressources, de loin plus importantes, pour réaliser les objectifs liés à l'ODD4, notamment le maintien des enfants à l'école pour qu'ils puissent achever avec succès leurs études.

Par ailleurs, le profil des élèves en rupture de scolarité varie considérablement selon les pays. En Éthiopie, au Malawi et en Ouganda, qui connaissent un taux d'abandon scolaire en 1^{ère} année compris entre 24% et 28 % (données 2010), les enfants ont d'énormes difficultés à passer d'une année à l'autre dans les premières années du primaire et nombre d'entre eux n'ont aucune chance d'achever les études primaires.

Quoi qu'il en soit et quel que soit le contexte dans lequel on se trouve, l'abandon scolaire semble être la résultante d'un certain nombre de difficultés que vit l'enfant au plan social, familial ou scolaire (organisationnel). Dans ces conditions, il apparaît que l'enfant n'est pas toujours en situation d'échec scolaire ou ne serait pas responsable de son échec, mais qu'il subit de la part de « l'institution scolaire » une espèce « d'éviction » et cela, en contradiction avec les termes de la Convention des « Droits de l'Enfant ». Pour exemple, Gueddari Khalid (op.cit) indique dans son *Mémoire (2015)*¹, que les enseignants constituent un élément-clé dans l'abandon scolaire des enfants et les familles le confirment par l'expression de leur mécontentement à l'endroit de ces enseignants, notamment à cause des retards à l'école, des punitions corporelles qu'ils infligent aux enfants, de leurs compétences, jugées pour certaines, médiocres, ainsi que des actions de harcèlement à l'endroit des élèves-filles. Le Rapport Mondial EPT 2010 (p.13), quant à lui, rapporte que « ...les inégalités scolaires auxquelles sont confrontés les enfants marginalisés commencent durant la petite enfance et continuent pendant toute leur scolarité. Elles sont particulièrement tenaces et très résistantes aux changements ».

Pourtant, et comme l'indique l'UE² (2016), « l'accomplissement d'un cursus scolaire est bénéfique à l'enfant sur le plan économique et social ». En effet, les jeunes qui quittent prématurément l'école, sans opportunités ultérieures de reprendre les études, sont davantage menacés par la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Aussi, parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de poursuivre leurs études plus longtemps, ils occupent, souvent, un travail plus précaire et moins rémunérateur, comparés à ceux qui possèdent une formation complète.

Problématique

L'enquête 1, 2, 3, réalisée en 2005 en RDC, révèle que « le nombre moyen d'années d'études de la population congolaise est de 5,6 années », indiquant ainsi que beaucoup d'enfants n'entrent jamais à l'école et parmi ceux qui y entrent, bon nombre n'achèvent pas leur cycle scolaire. Or, l'abandon scolaire précoce constitue un obstacle à l'égalité de chance dans la société et une perte énorme d'opportunité et de ressources pour le secteur de l'éducation mais aussi pour les familles. Il est, de ce fait, important de comprendre les raisons qui poussent les

¹ Khalid Gueddari, Montréal, 2015 ; « L'abandon scolaire en milieu rural marocain : une analyse interactionniste du point de vue des familles » mémoire de Maîtrise.

² Union Européenne



enfants à abandonner l'école, notamment ceux des enfants qui sont les plus concernés par le phénomène³.

En somme, il s'agira, dans cette étude, de répondre aux questions ci-après :

- 1) Quelle est l'ampleur des abandons scolaires selon les catégories d'enfants concernés par le phénomène ?
- 2) Quelles sont les principales causes des abandons scolaires en RDC, notamment les abandons précoces ?
- 3) Existe-t-il des mécanismes internes au système éducatif national permettant de remédier à cette situation ?
- 4) Quelle est l'efficacité des mécanismes mis en œuvre pour contrer les abandons scolaires?
- 5) Quelles préconisations en termes de stratégies de lutte contre les abandons scolaires en RDC?

III. Méthodologie

L'approche méthodologique adoptée pour conduire cette étude est la revue documentaire basée sur l'analyse et l'exploitation d'un certain nombre de documents publiés par le Ministère de l'EPSP, le Ministère du Plan et par les institutions du système des Nations Unies, les ONGs nationales et internationales travaillant en RDC ou par des spécialistes en éducation.

IV. Principales causes et ampleur des abandons scolaires en RDC et ailleurs

a. Les causes

Plusieurs études (EDAE, 2012 ; Enquête, 2011, Enquête 1-2-3-phase III, 2012, RESEN (2014), etc.), relèvent les facteurs qui expliqueraient les abandons scolaires précoces en RDC. Il s'agit notamment :

- a) du non-paiement des frais scolaires, qui constituerait le facteur prédominant selon plusieurs sources ;
- b) des distances trop longues entre l'école et le domicile des parents (éloignement de l'école) ;
- c) de la qualité de l'enseignant (formation, présence à l'école, prestations, etc.)
- d) de l'insécurité autour de l'école et à l'école
- e) de l'âge d'entrée en première année du primaire
- f) de fréquentes absences de l'enfant en cours d'année scolaire en raison de fréquents déplacements de parents (chasse, pêche, insécurité, etc.)
- g) du fait de n'avoir jamais fait la maternelle avant d'être inscrit au primaire;
- h) de la qualité des programmes scolaires ;

³ Enfants issus de familles pauvres vivant en milieu rural ou périurbain et/ou qui vivent loin des installations scolaires



- i) du manque de soutien des parents pour le suivi des études des enfants
- j) etc.

En effet, l'étude EADE-RDC (UNICEF, 2012) et le RESEN (2014) indiquent que près d'un enfant sur deux⁴ déclare abandonner l'école pour cause de manque d'argent des parents. La même étude (op. cit., 2012) précise en ces termes : « *ceux qui sont exclus du système éducatif congolais (ou qui n'y ont même pas accès), sont ceux qui n'ont pas les ressources financières nécessaires et qui ne sont pas dans un environnement familial propice pour augmenter leurs chances de scolarisation et principalement, ceux qui résident dans les zones les plus reculées* ».

De toute évidence, en RDC, la majorité des enfants qui abandonnent les études appartiennent à des familles nombreuses et pauvres, surtout celles qui sont situées en milieu rural car, les frais de scolarité constituent une charge financière importante pour ces ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Le RESEN (2014) rapporte que « *les facteurs de non-scolarisation et déscolarisation les plus prégnants (en RDC) ont trait aux questions financières, évoquées par les enfants et les adolescents, dans près de 75% des cas, pour justifier la non-inscription ou les abandons précoces* ». L'UNICEF (RDC-2014)⁵ confirme que « le poids prédominant des barrières financières dans les mécanismes de l'exclusion scolaire en RDC a désormais le caractère d'une certitude bien documentée ».

Par ailleurs, une analyse des conclusions de l'étude EADE-RDC-2012, réalisée en 2014, a permis de savoir « qu'il existe en RDC, des situations particulières d'exclusion scolaire qui appellent des *réponses intégrées et spécifiques*. C'est le cas : (i) des zones touchées par les conflits armés persistants dans la partie-est du pays (exemple au Kivu)⁶ ; (ii) des enfants engagés dans le travail agricole ou minier (cas du Katanga), (iii) des enfants de certaines minorités autochtones et ceux issus de communautés vivant dans des sites enclavés comme le bord de rivières (exemple de l'Equateur) ». Parlant donc de *la complexité des déterminants qui produisent l'exclusion scolaire*, l'étude sur la réinsertion des EADE à l'école⁷ révèle que « ...ici, *la pauvreté* semble déterminante, ailleurs c'est *la ruralité*, à un certain âge et en certains lieux c'est le *genre* etc. ».

Mais il convient de noter que la hiérarchisation des causes des abandons scolaires diffère selon les milieux ou les pays. Ainsi, une enquête menée par le Forum Tunisien pour les Droits Economiques et Sociaux estime que les facteurs scolaires (beaucoup plus que les facteurs familiaux) sont les plus déterminants dans l'abandon scolaire des enfants en Tunisie. En effet, l'enquête, qui a porté sur un échantillon de 601 jeunes tunisiens ayant quitté très tôt les bancs de l'école, rapporte que 71% disent avoir abandonné l'école pour des *raisons scolaires*, dont principalement les agressions verbales ou morales, les échecs scolaires, la qualité des programmes scolaires, alors que 12,3% d'entre eux évoquent des raisons matérielles et 8,14% des raisons familiales. Issidor Noumba (Yaoundé, 2008)⁸, rapporte que le contexte familial et les caractéristiques individuelles des apprenants (l'âge en particulier) apparaissent comme les principaux déterminants significatifs de la probabilité d'abandonner l'école au Cameroun.

⁴ 56,8% dans le cadre de l'étude EADE

⁵ Etude sur la stratégie d'intégration des EADE

⁶ Le RESEN (2014) rapporte que 15% (46 sous-divisions) des sous divisions éducationnelles sont très sévèrement affectées par des conflits et 59% (79 sous-divisions) font face à un risque modéré.

⁷ Unicef Rdc ; F. Robert et Val. N (2014)

⁸ Issidor Noumba (Université de Yaoundé, 2008), « Un profil de l'abandon scolaire au Cameroun », in Revue d'économie du développement, 2008 ; vol. 16 ;



b. L'ampleur des abandons scolaires

Des études et enquêtes sur les causes et l'ampleur des abandons scolaires, conduites dans d'autres pays francophones d'Afrique subsaharienne⁹, aboutissent à des résultats similaires à ceux obtenus en RDC. A titre d'exemple, au BURKINA FASO, Virginie LEROY et al.¹⁰ (2000) ont montré que, dans une cohorte de 2 400 élèves suivis depuis 1996 à Ouagadougou, 503 d'entre eux ont abandonné l'école en fin de CP2, soit un taux d'abandon de 21%. Dans ce même pays, selon Janvier SAWADOGO et al. (ROCARE)¹¹, en 2002 près 12% des enfants ont abandonné les études sans atteindre le niveau secondaire, avec comme principaux facteurs influençant l'abandon scolaire, (i) le manque de moyens financiers (25% des abandons), (ii) le manque d'intérêt pour l'école (23% des abandons), (iii) le manque d'aide à domicile pour les études, (iv) la peur du maître, (v) le manque des fournitures scolaires, etc.

Par contre, les pays du Maghreb affichent des résultats quelque peu différents et moins alarmants que ceux de l'Afrique subsaharienne. Dans le cas de la Tunisie par exemple, Kalhed Boughzou (Tunis, 2016) rapporte dans « *l'éducation en débats : analyse comparée* », que (ici) les abandons sont très faibles dans les premières années du primaire (1% en moyenne) et que les abandons massifs concernent surtout les élèves en transition d'un cycle à un autre (24,74% en 7^{ème} préparatoire et 19,21% en 1^{ère} secondaire). Il y a à se demander « comment font-ils » pour avoir de si faibles abandons dans les premières années d'études. Cela serait-il l'effet d'une meilleure organisation pédagogique, de la gratuité des études, de la qualité des maîtres ou d'autres facteurs exogènes? Cette question de recherche pourrait être poursuivie et approfondie dans le cadre d'une autre étude.

Il ressort, en résumé, que les barrières entravant la scolarisation des enfants ou les poussant à l'abandon scolaire en RDC, se situent sur deux plans :

- 1) **Sur le plan de l'offre**, les principales barrières en RDC se rapportent (i) à l'insuffisance du nombre d'écoles de proximité¹² ou à la *pénurie* de places dans les classes, (ii) à la vétusté et/ou à l'inadaptation des infrastructures scolaires existantes, (iii) à la baisse de la qualité de l'éducation dispensée, (iv) au non-respect des droits des enfants à l'école, (v) à l'insuffisance de l'appui pédagogique et psycho-social aux enfants en difficulté, (vi) au faible niveau de participation des familles à la vie de l'école, etc. Parlant d'insuffisance d'écoles de proximité, l'UNICEF¹³ (RDC-2014) dit que « la *certitude* porte sur la densité insuffisante du réseau d'écoles, qui impose à de nombreux enfants de couvrir chaque jour une distance décourageante depuis leur domicile. En effet, un enfant sur deux, parmi les EADE, se déclare à plus de cinq kilomètres de l'école qu'il devait fréquenter¹⁴».
- 2) **Sur le plan de la demande**, les résultats de différentes études et enquêtes permettent de citer : (i) les difficultés économiques des familles (coûts directs et indirects de l'école), (ii) les travaux domestiques, (iii) les mariages précoces des filles en particulier pour les abandons en 6^{ème} année primaire et au secondaire, (iv) les fréquents déplacements des familles vers les champs ou les sites de pêche ou de chasse, (v) le placement des enfants

⁹ Burkina, Mali, Bénin, etc.

¹⁰ Virginie LEROY et al. (2000), *Analyse des scores et des progrès au sein d'une cohorte d'élèves au Burkina Faso*.

¹¹ J. SAWADOGO et al., (ROCARE-BURKINA FASO, 2000), « L'abandon scolaire précoce: analyse et recherche de modèle explicatif »

¹² Le réseau scolaire en RDC reste encore « clairsemé » et, dans les zones rurales notamment, beaucoup d'enfants abandonnent les études en raison des grandes distances qu'ils doivent parcourir pour accéder à leur

¹³ UNICEF – RDC (2014); *Op.cit.*

¹⁴ Etude EADE p.88



chez des parents éloignés suite au décès de leurs propres parents, (vi) le manque d'intérêt des familles pour l'école (*s'offrir une bière au lieu de payer les frais scolaires pour les enfants*¹⁵), (vii) l'insécurité alimentaire, (viii) les maladies endémiques et les traumatismes psychologiques dans les zones de conflit principalement, etc.

V. Risques d'abandon scolaire en RDC et selon les catégories de populations

Pour nombre d'enfants qui entrent en première année primaire en RDC, le risque d'abandon scolaire reste élevé. Le niveau de risque d'abandon scolaire, selon la province (ancienne provinces administratives avant découpage), a été mis en relief par l'étude EADE-RDC 2012¹⁶ et il est apparu d'importantes variations entre provinces. En effet, l'étude informe que le Bandundu se caractérise par des risques d'abandons scolaires très faibles au cours du cycle primaire comparé aux autres provinces et ce, en raison d'une stabilité sociale relative. Les pourcentages les plus élevés se situent au Nord Kivu (39,8 %), au Kasai Occidental (38,5 %), au Sud Kivu (36,9 %), dans la Province Orientale (35,9 %)¹⁷». Par rapport aux revenus des ménages, les risques d'abandon scolaire sont plus présents chez les enfants issus de ménages à faibles revenus de moins de 50\$ mensuel¹⁸ (55,1% des enfants à risque d'abandon), les ménages dont le chef de famille n'a aucun niveau d'instruction, les enfants issus de ménages de 3 à 4 enfants et plus, etc. De même, et quelle que soit la province, l'élève vivant en milieu rural court plus de risque d'abandon que celui inscrit dans une école en milieu urbain. A titre de comparaison au plan africain, au Sénégal, le fait d'être issu d'une famille vivant en zone rurale divise par 2 au moins la probabilité d'achever sa scolarité, rapporte le Rapport Mondial EPT, 2011¹⁹.

VI. Mécanismes internes existants de lutte contre les abandons scolaires précoces

Sur la base des éléments qui auront été ainsi identifiés à la suite d'une analyse diagnostique approfondie, des stratégies de remédiation seront proposées pour prévenir ou contrer les abandons scolaires en RDC, notamment les abandons précoces. Des expériences réussies²⁰ en matière de lutte contre les abandons scolaires ont montré que, dans ce domaine et quel que soit le pays, les interventions consistent en un travail d'équipe entre le Gouvernement, les enseignants, les élèves et les parents avec, des fois, la collaboration des services de santé et d'action sociale. Pour diminuer le risque d'abandon scolaire, il est donc nécessaire de mettre en œuvre un large éventail d'interventions afin de lutter contre les vulnérabilités sous-jacentes telles que les facteurs liés à la pauvreté et aux problèmes relatifs à la faible qualité de l'offre d'éducation. Aussi, il découle de l'analyse de la mise en œuvre des différentes stratégies de lutte contre les abandons scolaires, qu'elles doivent être

¹⁵UNICEF/GOMA (mars 2008) Pr. KAMBALE Karafuli, Université Libre des pays des grands lacs, Goma, RDC ; « Rapport de l'étude sur les causes des abandons scolaires et de la non scolarisation des enfants dans la Province du Nord Kivu »

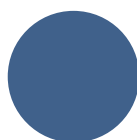
¹⁶ EADE 'RDC (page 50)

¹⁷ Tableau A19 en annexe de l'Etude EADE – RDC (2012)

¹⁸ D'après les résultats de l'enquête 123 réalisée en 2012 en RDC, l'indice de pauvreté reste élevé à 65,2% au plan national et atteint 78,6% au Kasai Oriental, 77,3% à l'Equateur, 74,9% au Kasai Occidental et 74,6% au Bandundu ;

¹⁹ Unesco ; Rapport Mondial EPT 2011 ;

²⁰ APECEK Sénégal (2013) « Lutte contre l'abandon scolaire des filles à Kédougou » ; AFRIQUE-EDUCATION (27 Août 2015), « Afrique : comment éviter le décrochage scolaire », article sur un sommet tenu à Washington en 2015 sous l'initiative de l'USAID ; Rapport Mondial EPT, 2010 et 2011 etc.



systématiques, axées sur *la prévention, l'intervention et la compensation* et, dans la plupart des cas, elles doivent consister à mettre en place des réponses opérationnelles aux problématiques identifiées comme causes d'abandons scolaires. Un plan d'action pour une meilleure planification des actions à mettre en œuvre devra être mis en place

Sur la question des réponses aux barrières financières, la RDC a pris des mesures en 2012 pour mettre en œuvre la politique de gratuité dans l'enseignement primaire. L'objectif global visé est d'améliorer la fréquentation scolaire et de lutter contre l'exclusion scolaire et donc, de réduire les disparités dans les trajectoires scolaires des enfants congolais. Les mesures ont consisté en : (i) l'abolition des frais scolaires directs et le financement des mesures compensatoires (mécanisation, paiement du salaire des enseignants et l'allocation de subventions de fonctionnement aux bureaux gestionnaires et aux écoles) ; (ii) la rationalisation de l'implantation des écoles, leur mécanisation et leur budgétisation dans le but d'assurer une gestion du réseau scolaire selon des normes standards de carte scolaire ; (iii) la bancarisation de la paie des enseignants dans le but d'améliorer le mode de paiement et de garantir la sécurité du salaire du personnel enseignant.

Les résultats, à l'issue de l'évaluation de la mise en œuvre de la politique de la gratuité au primaire, ont été mitigés. En effet, l'étude SITAN (2014) rapporte qu'il y a eu, (en cours de chemin), « *un changement de discours et pas de pratiques* ». Selon cette étude, les difficultés de mise en œuvre des mesures de gratuité ne sont liées ni à leur pertinence, ni à leur faisabilité, mais au manque de dispositifs pratiques d'application et d'information sur les résultats obtenus et parfois, de volonté politique. L'étude précise que, ce qui rend difficile de supprimer simplement, et une fois pour toutes, tous les frais scolaires directs est l'existence « *d'un cadre légal (mais) incohérent qui permet à chaque niveau de définir ou de redéfinir les frais scolaires (à sa guise)* ». Cependant, l'existence de **cadre légal incohérent** n'est pas la seule justification, ni la plus importante, qui conduirait à la continuation de prélèvement des frais scolaires. « *C'est la discontinuité du processus de mécanisation et de paiement des enseignants du primaire qui en est la principale raison et, dans certaines provinces, plus du tiers des enseignants du primaire reste non encore payé par l'Etat* ». Cet état de fait rend difficile la suppression complète des frais scolaires que paient les ménages. Par ailleurs, les résultats de l'enquête-123 (2014) montrent que les frais scolaires payés par élève avaient légèrement augmenté entre 2005-2012 ». Cependant, la mise en œuvre de cette politique n'a pas connu que des échecs ou des effets négatifs. Il y a eu des réussites et beaucoup de bénéfices pour le secteur en termes de scolarisation et, pour certaines familles en termes de réduction de frais scolaires à payer²¹.

VII. Politiques de réduction des abandons scolaires dans les écoles primaires en RDC: mesures et actions

Rappelons que toutes les conventions sur les droits de l'homme et sur les droits des enfants garantissent, quel que soit le pays signataire, une éducation de base gratuite et de qualité à tous les enfants, sans distinction de statut social, d'origine ou de condition économique. La Loi Cadre de l'Enseignement National garantit un enseignement primaire gratuit et obligatoire et un enseignement secondaire général gratuit dans les établissements

²¹ GROSSO D. (2014), « L'évaluation de la gratuité de l'enseignement primaire en RDC » ; étude conduite par SOFRECO pour l'UNICEF.



publics. Elle fait de la lutte contre la déperdition et l'inadaptation scolaires, un axe majeur de la politique éducative nationale. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes stipule que : les « Etats doivent garantir la réduction des taux d'abandon des filles et assurer des programmes pour les filles et les femmes qui ont quitté l'école prématurément ».

Pour opérationnaliser ces engagements, le Gouvernement de la RDC cherche des modèles de prévention et de lutte contre les déperditions scolaires jugés efficaces, en particulier contre *les abandons scolaires précoces*. Des modèles ont été testés dans certaines provinces du pays avec des résultats mitigés car ces modèles n'ont pas toujours été des réponses efficaces aux différents défis et contraintes qui « excluent » les enfants de l'école. La définition de bonnes politiques ou de modèles efficaces devra donc s'inspirer de la capitalisation des résultats des expériences réussies et des leçons des échecs vécus. L'UNICEF (RDC-2014)²² fait des propositions de politique d'équité classées selon les barrières qu'elles ont pour objectif de réduire, notamment : (i) les barrières financières ; (ii) distance à l'école ; (iii) barrières de genre ; (iv) barrières issues de la situation familiale ; (v) barrières issues de la qualité des apprentissages ; (vi) etc.

Les propositions de politiques de lutte contre les abandons scolaires faites ci-après découlent des évidences tirées d'actions mises en œuvre, en RDC ou ailleurs, par le Gouvernement, les institutions de développement, des ONGs actives en éducation ou des experts et chercheurs en éducation. Certaines politiques ont une dimension nationale alors que d'autres ont pour vocation d'être ciblées et expérimentées dans des zones spécifiques. L'efficacité d'action va nécessiter la combinaison de plusieurs stratégies pour aboutir à des résultats complets, immédiats et de long terme. Guéddari Khalid (2015) indique dans son *Mémoire* que « différents programmes mis en œuvre en vue de contrer l'abandon scolaire, dont *Return to school* au Kenya, *Free Primary Education Policy* au Malawi, et *le Multilingual Education Intervention* implanté dans la région d'Orissa en Inde, ont contribué à réduire considérablement les abandons scolaires des enfants ciblés²³ ».

En général, et concernant les barrières liées aux groupes vulnérables, les stratégies d'action devront relever des initiatives communautaires ou locales (niveau de l'école) afin de coller au contexte et de s'assurer de leur efficacité. En terme d'exemple, c'est le cas de la mise en œuvre des Programmes de Protection Sociale, qui visent à réduire la vulnérabilité des ménages, avec au bout, un impact sur la scolarisation des enfants issus de ces ménages. Les expériences en RDC et dans d'autres pays ont consisté dans la mise en place des mécanismes de (i) transferts monétaires et octroi de subventions aux ménages extrêmement pauvres, transferts conditionnés par la fréquentation scolaire et l'assiduité aux cours des enfants ciblés, (ii) dans la vulgarisation des lois protégeant l'enfant et la formation des parents sur les droits des enfants, (iii) dans la mise en place des mesures pour subjuguer le travail des enfants dans

²² Unicef (2014), « Stratégie de réduction des EADE en RDC », par François Robert et Val. N.

²³ Khalid Gueddari, Montréal, 2015 ; mémoire d'études. Dans cette étude, les programmes pilotes mis en œuvre ont consisté à contrer trois problématiques liées aux causes des abandons scolaires : (i) les coûts de scolarité supportés par les familles ; (ii) la langue d'enseignement différente de la langue du milieu et (iii) le défi d'inciter les élèves décrocheurs à retourner à l'école.



les mines telles que la sensibilisation des parents et la formation ainsi que le développement des partenariats Etat/Privés en vue de prévenir l'exploitation économique des enfants.

L'opérationnalisation de ces politiques nécessite, en outre, l'élaboration de plans d'action dans lesquels chaque politique sera définie, à la fois, selon son étendue et son objectif ainsi que selon les préalables et les mécanismes de sa mise en œuvre aux différents niveaux de responsabilités.

7.1. Stratégies visant à réduire les barrières financières

Les barrières financières constituent le facteur le plus déterminant dans les abandons scolaires en RDC et l'étude EADE- RDC (2012) précise que « quel que soit le milieu de résidence, le poste de dépenses prépondérant est celui des frais de scolarité et de cotisation (*pour le fonctionnement de l'école*). Il représente 42,0% des dépenses d'éducation en milieu urbain et 31,3 % en milieu rural ». Cependant, J. Sawadogo (ROCARE 2002) estime « que le manque de moyens, synonyme de pauvreté, reste une variable sur laquelle il serait peu osé d'agir à court terme vu sa complexité et l'envergure des efforts à déployer ». La mise en application effective de la gratuité au primaire et de ses mesures d'accompagnement aiderait à réduire considérablement ce phénomène d'abandon scolaire, notamment avec :

7.1.1. Suppression de tous les frais obligatoires sur l'ensemble du cycle primaire (minerval, frais du SERNIE, frais du TENAFEP)

Il s'agit d'arrêter le prélèvement de ces frais auprès des parents et les budgétiser, au même titre que les frais de fonctionnement des écoles et des Bureaux Gestionnaires (Loi des finances de chaque année budgétaire). En effet, les enseignants non payés représentent une proportion importante des enseignants en service dans certaines provinces comme le Kasai Central où ils représentent 40% des personnels enseignants en 2017. Pour payer une partie des enseignants non pris en charge par le SECOPE, il est instauré au niveau provincial, des frais directs, c'est-à-dire payés directement à l'école par les parents et qui sont beaucoup plus élevés que les autres catégories de frais directs. C'est cela qui expliquerait « l'agacement » des parents qui se trouvent ainsi confrontés à une cascade de frais fixés par différents acteurs du système.

La suppression des frais payés par les parents ou leur ajustement aux capacités réelles des familles devra alors être compensée par la mécanisation, la budgétisation et le paiement de tous les enseignants non encore payés. Car, il faut reconnaître que la suppression des frais de scolarité directs sans mise en place des mesures d'accompagnement générerait un déficit de financement pouvant mettre à mal le fonctionnement du secteur, encore fragile. Pour assurer la continuité du service public, il faudra alors combler ce gap de financement par une augmentation significative du budget du secteur. A ce propos, l'OCDD²⁴ estime que ce déficit pourrait être comblé à travers des financements innovants²⁵ qui alimenteront le Fonds National de Promotion de l'Education qui devra, à cet égard, réorienter ses missions.

²⁴ Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD)

²⁵ Prélèvement sur la fiscalité, les contrats miniers et renforcement de la coopération financière avec le BRICS



Afin de rendre effective l'application, sur le terrain, de la gratuité de l'enseignement primaire, il sera nécessaire que le Gouvernement prenne des textes réglementaires consacrant la suppression de ces différents frais directs et prévoyant de sanctionner, le cas échéant, les récidivistes ou contrevenants. Il devra également prendre des mesures de rationalisation de la gestion des enseignants et verser régulièrement les salaires des enseignants ainsi que les frais de fonctionnement des écoles sur la base des besoins réels des écoles. Un dispositif de suivi/contrôle de l'effectivité de l'application des textes, doit être mis en place au niveau de chaque Conseil de Gestion Scolaire (COGES).

7.1.2. Distribution gratuite des manuels scolaires à tous les enfants, indistinctement

Diverses études ont montré que la disponibilité des fournitures et manuels scolaires encouragerait les élèves à rester à l'école et à réussir leurs études. Cependant, les manuels scolaires coûtent relativement cher pour beaucoup de familles qui vivent dans un pays où l'indice de pauvreté reste élevé (65,2% en 2016)²⁶. Aussi, en dehors des dépenses relatives aux frais scolaires, les dépenses pour l'acquisition des fournitures et manuels scolaires représentent le poste de dépense le plus élevé pour les ménages en RDC. Dans le cadre de la gratuité de l'enseignement primaire et, davantage, pour permettre aux enfants des familles pauvres de rester à l'école et d'apprendre mieux, le Gouvernement de la RDC fait, depuis quelques années, des efforts pour distribuer gratuitement des manuels scolaires à tous les élèves inscrits dans le public comme dans le privé et quel que soit leur statut social²⁷. La réussite de cette action est très dépendante de l'efficacité de la chaîne de production, d'acquisition, de distribution et de gestion des livres scolaires. Les évidences tirées de l'expérience du PROSEB en matière d'acquisition et de distribution des manuels scolaires permettent de développer une nouvelle stratégie coût-efficace dans ce domaine.

7.1.3. Octroi de bourses aux élèves issus de familles nombreuses, économiquement et socialement vulnérables

Même si l'école était totalement gratuite, certains enfants ne pourraient toujours pas y accéder, fréquenter et/ou y rester longtemps du fait du manque de ressources financières pour payer l'uniforme scolaire, le transport ou s'offrir un repas dans la journée. En RDC, l'UNICEF a exécuté un programme de paiement de frais scolaires dans le Kasaï-central, en collaboration avec ses différents partenaires. Il s'est agi de « voler au secours des enfants » en proie à des tensions tribales, en payant à plus de 3 600 d'entre eux, les frais scolaires et les frais de participation aux examens de fin d'études primaires. Quant au projet « Vas-y-fille », il accorde des bourses d'études aux jeunes filles des écoles primaires en vue d'aider à l'amélioration de leur taux d'achèvement. Ainsi au cours des années scolaires 2013/2014 et 2014/2015, 6130 élèves filles ont pu bénéficier de cet appui. Pour l'année scolaire (2015/2016), Save the Children International entendait supporter les frais scolaires et autres charges de 5074 jeunes filles.

²⁶ RDC, INS, 2016

²⁷ SSEF RDC (2016-2025)



Ces expériences ont montré que l'octroi de bourses scolaires et/ou d'aides scolaires directes aux élèves en situation de vulnérabilité a un impact positif sur leur rétention à l'école ainsi que sur l'amélioration de leur performance scolaire. De même, le transfert d'espèces pour compléter le revenu des familles pauvres est une solution susceptible d'améliorer les chances d'éducation. A titre d'exemple, au Malawi²⁸, de jeunes femmes célibataires, qui ont voulu poursuivre leur scolarité normale après une interruption, ont reçu entre 5 et 15 dollars américains par mois en guise d'aide scolaire. Au bout d'un an, le taux d'abandon chez ces jeunes dames n'était que de 6 %, contre 11 % chez les filles ne recevant pas de bourse d'études.

7.2. Politiques visant à réduire ou à compenser la distance à l'école

Il arrive que nombre d'enfants abandonnent les études parce que l'école la plus proche est trop éloignée de leur domicile ou que les infrastructures scolaires ne sont pas aux normes d'accès et d'accessibilité pour une catégorie de ces enfants. C'est notamment le cas de certains enfants en milieu rural et/ou vivant avec un handicap et principalement ceux inscrits dans les premières années d'études primaires. Des stratégies de remédiation adaptées à chaque situation ou problème sont proposées pour combler les lacunes du système et permettre à tous les enfants de bénéficier d'une éducation de qualité.

7.2.1. Politiques de la carte scolaire et de construction d'infrastructures scolaires

Nadine Dalsheimer, (MEN-France) décrit, dans la Revue française « *Éducation & formations n° 79 [décembre 2010]* », la « carte scolaire » comme « une méthode de micro-planification cherchant à implanter de façon optimale des établissements scolaires sur le territoire avec des capacités d'accueil correspondant aux besoins locaux, dans le respect des objectifs généraux de la politique éducative... ». La carte scolaire est, en effet, un outil efficace qui permet surtout de réduire les inégalités d'offres et d'accès aux services d'éducation en rapprochant l'école de l'enfant. En RDC, de nombreuses écoles sont éloignées des familles. Certaines écoles ne disposent même pas du minimum nécessaire en termes d'équipements, de latrines, d'eau potable ou d'électricité. La distribution spatiale des écoles reste très inégale d'une sous-division éducationnelle à une autre. Ces facteurs d'éloignement, de mauvaises conditions de vie à l'école et d'iniquité dans l'offre scolaire découragent la fréquentation et la rétention scolaires.

Ces dysfonctionnements pourraient être corrigés avec la mise en œuvre un projet de « carte scolaire et SIGE » sur financement de la Banque Mondiale et qui vise comme objectif de favoriser le géo-référencement des établissements à des fins de micro-planification. Le projet mettra en place des outils pour (i) assurer une gestion rationnelle et efficace du réseau scolaire, (ii) améliorer l'offre de services d'éducation et (iii) permettre ainsi un meilleur accès des enfants aux écoles et une meilleure rétention. Dans cette optique, la création de petites écoles multigrades dans les zones reculées à effectifs réduits aiderait à davantage rapprocher l'école de l'enfant et donc, générer d'importants bénéfices en termes de fréquentation et de rétention scolaire.

7.2.2. Mise en place ciblée et à titre pilote de programme national d'alimentation scolaire ou de cantine scolaire endogène

²⁸ Unesco ; Rapport Mondial EPT 2011



Lorsqu'un enfant a des difficultés à faire un aller/retour école-domicile au moment de la pause de midi (i) en raison de la distance relativement importante à parcourir ou (ii) parce qu'il n'y a pas « de repas qui l'attend » à la maison, la probabilité est grande qu'il abandonne les études. En effet, un enfant qui a faim et qui marche sur de longues distances pour venir à l'école sera inattentif en classe ou démotivé pour poursuivre les cours. Cet enfant n'a donc pas les mêmes chances de réussite que des enfants mieux nourris et dont les écoles ne sont pas trop éloignées de leurs domiciles respectifs. En terme de politique éducative, ces risques sont minimisés par la mise en place de soutien, directement à l'enfant (cantine scolaire, programme d'alimentation scolaire) ou indirectement à travers la famille (rations alimentaires, activités génératrices de revenus, transport scolaire, etc.).

Montrant l'importance de l'alimentation scolaire sur l'éducation des enfants issus de familles pauvres, le PAM²⁹ indique qu' « elle contribue à améliorer la santé et l'éducation des enfants » *et que* « les repas scolaires encouragent les ménages pauvres à envoyer et à maintenir leurs enfants à l'école ». L'étude EADE RDC (2012) indique qu'en Ethiopie, « l'impact de l'alimentation scolaire a généré : (i) un accroissement de 19 à 23 points du pourcentage de l'assiduité chez les garçons, (ii) un accroissement de la scolarisation dans environ 33 % des ménages, (iii) un accroissement du temps d'étude à la maison ».

En RDC, les programmes d'alimentation scolaire ou « cantines scolaires » sont, en majorité, mis en place et gérés par des partenaires de développement (PAM, UNICEF, Catholic Relief Service (CRS), Plan International, etc.). Aussi, la pérennité de cette formule d'alimentation scolaire ne semble pas être totalement assurée car, à tout moment, elle peut être compromise par l'arrêt du financement extérieur. Cette approche devrait donc faire place à des initiatives endogènes qui seraient soutenues par les partenaires de développement. C'est dans cette optique que la RDC a initié et expérimenté une approche plus durable d'alimentation scolaire à travers des « cantines scolaires endogènes » basées sur la promotion de l'agriculture et de l'élevage local ainsi que l'achat de vivre sur place. Cette approche combine la promotion de l'éducation à celle de l'agriculture et de la nutrition. Par contre, une des faiblesses de cette initiative réside dans une espèce « d'isolement »³⁰ du groupe-bénéficiaire car, comme le dit si bien F. Robert³¹ en parlant de la mise en place des cantines scolaires comme solution aux problèmes de fréquentation scolaire, « il sera beaucoup plus efficace d'employer des critères de zones (où tous les enfants ou toutes les filles d'un groupe d'école sont bénéficiaires) plutôt que des critères individuels, source de nombreux conflits et de difficultés de gestion difficilement surmontables ».

Une mise à l'échelle du programme pilote de cantines endogènes ne pourrait se faire qu'après son évaluation au plan local (communauté) pour apprécier le niveau de réussite de l'action et estimer les besoins réels qui restent à couvrir. Aussi, dans la perspective d'un plan d'action triennal assorti d'un budget détaillé, les potentialités locales pouvant soutenir l'initiative, seront évaluées.

²⁹ Tiré du journal « La voix du Burundi » du 17 octobre 2017 rapportant la cérémonie du lancement officiel du programme de cantines scolaires endogènes au Burundi.

³⁰ La cantine ne bénéficie qu'à un groupe isolé d'élèves dits nécessiteux au lieu que tous les élèves aient la possibilité d'en bénéficier.

7.2.3. Aménagement des rythmes scolaires

L'aménagement du rythme scolaire est essentiel pour adapter le calendrier scolaire aux impératifs du contexte socioéconomique local, contexte qui détermine fortement l'effectivité et l'efficacité de la fréquentation scolaire. En RDC les contextes de scolarisation des enfants varient d'une province à une autre, ou même d'une localité à une autre. Le rythme scolaire devrait alors être géré de manière différenciée, de façon à l'adapter à chaque contexte selon sa spécificité. En effet, si ce n'est pas la majorité des familles qui se déplacent en dehors de leur zone d'habitation pendant une période de l'année scolaire pour des activités de chasse, de pêche ou pour les travaux agricoles ou miniers, c'est la rentrée scolaire qui se trouve perturbée ou fortement décalée du fait de l'implication des enfants dans des « rites d'initiation » dont les période d'organisation correspondent souvent à cette rentrée scolaire. Dans de tels contextes, l'école devra-t-elle « se déplacer » et suivre le mouvement des populations ou bien adapter son calendrier scolaire en fonction activités des parents impliqués dans la production agricole ou minière. Comment l'école devra-t-elle s'adapter aux périodes réservées aux cérémonies rituelles ?

Faute de ces aménagements nécessaires qui respecterait la dynamique sociale et l'environnement de l'école, la fréquentation scolaire serait aléatoire et beaucoup d'enfants abandonneraient l'école. L'aménagement du rythme scolaire devra donc faire partie du cahier des charges des chefs des sous-divisions éducationnelles situées dans des zones à contextes particuliers. A ce sujet, la SSEF donne les orientations suivantes :

- ✓ assurer une bonne préparation de la rentrée scolaire dans les délais prescrits (affectation des enseignants et autres personnels, distribution des intrants pédagogiques avant la rentrée scolaire) ;
- ✓ mettre en place un système de suivi de la gestion du temps impliquant les parents et les conseils d'écoles ;
- ✓ poursuivre l'amélioration des circuits de paiement des salaires pour limiter les déplacements des enseignants, source de nombreuses pertes d'heures de cours.
- ✓ Systématiser le rattrapage des heures perdues en dehors des fêtes légales ;

7.3. Politiques visant à réduire les barrières de genre

7.3.1. Politiques d'amélioration de la qualité de l'accueil (sécurité, hygiène)

Lorsque l'environnement de l'école et l'école elle-même ne sont pas « sécurisés » et salubres, la fréquentation scolaire des enfants, et particulièrement celle des filles se dégrade. L'Unicef rapporte « qu'une eau salubre et un assainissement adéquat dans les écoles sont des facteurs clés pour favoriser la scolarisation des enfants, car l'absence d'installations sanitaires de base décourage les enfants d'aller à l'école, surtout les filles. C'est dans ce cadre que l'Unicef aide le Gouvernement de la RDC à mettre en place des installations sanitaires et de l'eau dans les écoles primaires et appuie la prise en compte de l'éducation à l'hygiène dans le programme scolaire national.



Aussi, en période de conflits armés (guerre, conflits interethniques, etc.) ou lors de fréquentes catastrophes naturelles (érosion, tempêtes, inondation, etc.), les élèves abandonnent l'école à cause de l'insécurité ou parce que l'école a été détruite. A titre d'exemple, récemment, sur les 4 millions des déplacés suite à la crise au Kasai Central³², on a dénombré 850.000 enfants vulnérables n'ayant pas eu accès aux soins de santé et à d'autres services sociaux de base, dont l'éducation. L'Unicef craint que *«Si l'on ne donne pas la priorité à l'éducation dans les situations d'urgence, toute une génération d'enfants vivant dans des zones de conflit va grandir sans acquérir les compétences dont elle a besoin pour contribuer à la vie et à l'économie de son pays»*. Des actions de réduction des risques liés à la scolarisation des enfants dans les zones de conflits ont été prévues dans la SSEF. Il s'agit de :

- a) La mise en place une cellule de gestion des risques au niveau des sous-divisions éducationnelles
- b) Le renforcement de la collecte de données sur les conflits pour une meilleure planification des interventions
- c) L'intégration systématique des programmes liés à l'éducation pour la paix, à tous les niveaux de formation des élèves et des formateurs
- d) Le renforcement de la collaboration entre le Cluster Education du niveau national et les services centraux du MEPSP
- e) Le renforcement de la collaboration entre les Clusters provinciaux et les services déconcentrés du Ministère de l'EPSP
- f) Des stratégies pour sécuriser les enfants sur le chemin de l'école et à l'école
- g) Etc.

7.3.2. Politiques relatives aux coûts d'opportunité spécifiques aux filles

En RDC, un nombre important de filles abandonnent les études du fait d'un coût d'opportunité élevé pour les familles. De nombreuses élèves-filles sont impliquées, au quotidien, dans des travaux ménagers ou dans le petit commerce de détails. Pour nombre de parents, la fille gagnerait à aller en mariage plutôt que de rester à l'école. C'est vrai qu'au-delà du niveau de pauvreté des parents qui, notamment en zone rurale, ne parviennent pas à assurer le paiement des frais scolaires pour tous leurs enfants, l'opportunité de scolariser ou non une fille, surtout quand elle devient grande, se pose à beaucoup de parents en RDC. En effet, OCHA-RDC³³ rapporte que *« les femmes et des jeunes filles dans la plaine de la Ruzizi, à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), subissent des pratiques néfastes à la pleine réalisation de leurs droits socio-économiques, y compris leur accès à l'éducation »*. C'est le cas dans plusieurs autres provinces et nombreux sont les parents qui préfèrent consacrer leurs maigres ressources à la scolarité des garçons, ignorant qu'une mère instruite favorise l'instruction de ses enfants, notamment de ses filles. Les études de l'UNICEF ont montré que *« chaque année supplémentaire de scolarité dans la vie d'une fille réduit de 10% le risque de décès de son futur bébé »*.

Le Ministère de l'EPSP travaille à mettre en place des stratégies pour casser les freins à la scolarisation des filles dont, entre autres, la communication, la mobilisation sociale et l'éducation parentale. Dans ce cadre et depuis quelques années, une campagne nationale

³² Crise liée au phénomène Kamwina Nsapu

³³ OCHA RDC (2016)



d'inscription des enfants en 1^{ère} année du primaire a cours sur l'ensemble du pays. Cette campagne s'appuie sur la stratégie « porte à porte » qui consiste à visiter des ménages deux semaines avant la rentrée des classes pour identifier les enfants de 6-7 ans non scolarisés (filles et garçons) et, ensuite sensibiliser leurs parents à les inscrire dans l'école la plus proche. Sur les 3 444 967 inscrits en 1^{ère} année de cette année scolaire 2016/2017, 984 260 ont été inscrits grâce à cette campagne de sensibilisation « porte à porte », soit 28,5% des effectifs qui, autrement, seraient restés en dehors de l'école.

L'éducation parentale est aussi une stratégie qui vise à promouvoir, chez les parents d'élèves, des pratiques positives pour l'éducation, la nutrition et la santé de leurs enfants. Les modules d'éducation parentale³⁴ développés par la DIPROMAD avec le soutien technique de l'UNICEF pourraient être utilisés pendant les cours d'alphabétisation des adultes et à l'occasion des campagnes d'inscription organisées chaque année sur l'ensemble du pays et ce, quelques temps avant la rentrée des classes.

7.4. Politiques visant à réduire les barrières liées à la faiblesse de la qualité des enseignements/apprentissages

7.4.1. Politique de préscolarisation

Il existe des évidences qui montrent que les enfants ayant eu accès à des programmes préscolaires de qualité réussissent mieux à l'école primaire. Une étude conduite au Maroc (2013) indique que « investir dans le préscolaire, en terme de quantité et de qualité, est de nature à augmenter l'efficacité interne au primaire et plus particulièrement durant les quatre premières années de ce cycle ». La RDC a donc opté pour un programme d'enseignement pré-primaire d'un an pour tous les enfants de 5 ans avec la création d'une « classe pré-primaire » dans chaque école primaire à travers le pays, en priorité dans les zones rurales. Ce programme ne remplace pas les écoles maternelles et jardins d'enfants où la préscolarisation concerne les enfants de 3-5 ans mais il lui est complémentaire. L'étude de faisabilité³⁵ qui a été réalisée en 2014 sur le sujet et l'expérimentation pilote dans 100 écoles primaires ont clairement montré la pertinence de cette initiative ainsi que sa faisabilité technique et financière. Une évaluation en cours, de la phase pilote, fournira des orientations stratégiques plus précises pour la mise à l'échelle de cette politique.

7.4.2. Politiques de réduction du redoublement

La Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF- 2016-2025) rapporte « que plus le pourcentage de redoublants est élevé dans un pays, plus les élèves qui abandonnent l'école avant la dernière année du primaire sont nombreux » et « que le redoublement pouvait inciter les familles plus modestes à retirer leurs enfants de l'école pour les faire travailler ». Par ailleurs, une étude de Mingat³⁶ rapporte que « 1% de redoublants, en plus, équivaut en moyenne, à 1,3% d'abandons scolaires supplémentaires ». De par l'effet bénéfique de la réduction du redoublement sur la rétention à l'école, la politique de réduction des abandons scolaires, que veut mettre en œuvre la RDC, devra comporter des stratégies

³⁴ L'UNICEF a soutenu la DIPROMAD dans le développement d'un module sur l'éducation parentale en 2014 ;

³⁵ Etude de faisabilité de la classe pré-primaire en RDC, Unicef-SOFRECO, 2014.

³⁶ A. Mingat, in RDC-Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025



ciblées de réduction des redoublements dans la logique des objectifs de la SSEF qui vise à passer d'un taux moyen en 2013 de 9,6% (10,5% pour les filles), à 3% en 2025. Ces stratégies consistent à réduire le redoublement par des mesures pédagogiques adéquates comme : (i) n'autoriser le redoublement qu'entre sous-cycles et à un seuil maximum de 5% ; (ii) mettre en place un programme de suivi renforcé des élèves en difficulté (systématisation des cours de rattrapage pour les enfants à faible niveau) ; (iii) faire évoluer et encadrer les pratiques d'évaluation des élèves et enseignants.

7.4.3. Politiques d'intrants pour la qualité

✓ Les fournitures scolaires

L'UNICEF³⁷ estime que « les colis éducatifs (cahiers, stylos, livres de l'élève, matériels didactiques, etc.) sont très efficaces parce que les fournitures scolaires (distribuées gratuitement) incitent les élèves à venir à l'école ». Même si la RDC n'a pas fait l'option de distribuer gratuitement des fournitures scolaires à tous les élèves du primaire, le pays s'est engagé³⁸ à faciliter aux parents l'achat de fournitures scolaires à moindres coûts à travers des programmes d'exonération fiscale à l'importation et d'incitation à la production locale des fournitures scolaires. Une mise en application de cette disposition légale permettrait aux élèves de disposer à moindres coûts de ces matériels indispensables à l'amélioration de leur apprentissage scolaire.

✓ L'enseignant

Un autre des intrants importants visé par l'action du Gouvernement pour améliorer la qualité de l'enseignement et la rétention scolaire est l'enseignant lui-même. En outre, cet enseignant devra être dans des conditions idoines de vie et de travail. Présentement en RDC, le salaire de la majorité des enseignants du primaire est très faible et ne permet pas à celui-ci de faire face à ses dépenses familiales. A la recherche de ressources complémentaires pour assurer un minimum vital à sa famille et à lui-même, l'enseignant se trouve contraint à s'absenter de façon répétitive de l'école avec comme conséquence un manque d'intérêt pour l'école de la part des enfants ainsi que des absences répétées allant jusqu'à l'abandon scolaire.

Lorsque la qualité de l'enseignement dispensé par l'enseignant est faible ou mauvaise, la qualité des acquisitions scolaires se dégrade et, dans ce cas aussi, les enfants ne trouvent plus de l'intérêt pour les études. De même, les parents pourraient considérer l'école comme « une perte de temps ». Généralement, les mauvaises prestations des enseignants découlent de l'insuffisance de leur formation pédagogique. Au vu de ce constat, la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation (SSEF) de la RDC a prévu, au sujet des enseignants du primaire et du secondaire, de réformer les programmes de leur formation initiale, de réviser leur statut et de créer les conditions d'une formation continue efficace, notamment par la mise en œuvre des activités suivantes :

- la révision du référentiel des compétences des enseignants,

³⁷ Enquête conduite au Libéria en 2005 par l'UNICEF (Patrick Slavin)

³⁸ RDC-Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2025



- la détermination d'un profil d'entrée, de sortie et la durée nécessaire de la formation des futurs enseignants ;
- la détermination d'un profil des formateurs des formateurs ;
- l'élaboration d'un curriculum de formation des enseignants prenant en compte l'apprentissage dans les langues nationales ;
- le renforcement des écoles d'application par l'affectation d'enseignants qualifiés et maîtrisant au moins une langue nationale et par la mise aux normes des infrastructures scolaires et des équipements ;
- la révision des mécanismes de suivi, d'évaluation et de certification ;
- l'identification et la mise en place de mécanismes d'incitation pour attirer de bons candidats aux écoles de formation des enseignants (gratuité des études, bourses d'études pour les bons candidats, etc.) ;
- le renforcement de la co-formation par le partage et l'échange d'expériences ;
- l'encouragement de la recherche collective de solutions aux problèmes pédagogiques ;
- le renforcement des acquis des journées pédagogiques
- la facilitation de la mise en pratique des innovations pédagogiques induites par les réformes engagées

✓ L'enseignement dans la langue du milieu

Le Rapport Mondial de Suivi 2000-2015 de l'EPT³⁹ indique que « l'enseignement et l'apprentissage avec des manuels scolaires dans la langue natale de l'enfant sont essentiels pour l'amélioration des résultats de l'apprentissage, en particulier au cours des premières années, lorsque l'acquisition des compétences en lecture, écriture et calcul forme la base de toute réussite future dans les études ». En RDC, la Loi Cadre de l'enseignement national consacre l'enseignement dans les deux premières années du primaire dans la langue du milieu. Cependant, cette disposition est diversement appréciée et/ou appliquée et beaucoup de parents et même d'enseignants montrent de la résistance pour son application effective. Des programmes de développement de manuels scolaires dans les quatre langues nationales officielles et de formation des enseignants à l'utilisation de ces manuels, qui sont en cours d'exécution, devraient faciliter la mise en application effective de cette disposition.

8. Stratégies à mettre en œuvre et devant contribuer à l'éradication des abandons scolaires au primaire (application-pilote dans les écoles de la zone du projet PAQUE)

8.1. Prise en charge des enfants issus de familles nombreuses économiquement et socialement vulnérables

8.1.1. Soutien financiers aux familles et bourses d'études

³⁹Tiré du PAD du projet PAQUE citant le Rapport mondial de suivi 2015: Progrès et enjeux, UNESCO



Indicateur de suivi : pourcentage d'enfants abandonnant pour non-paiement de frais scolaires
Baseline ; 2017/2018 (résultats enquête) ; cible 2018/2019 (20%) ; cible 2019/2020 (15%) ;
cible 2020/2021 (10%) ; cible 2021/2022 (5%)
Source de vérification : enquêtes ponctuelles

8.1.2. Déploiement de cantines scolaires endogènes expérimentales

Indicateur de suivi : pourcentage d'élèves bénéficiant d'au moins deux (2) repas par jours
Source de vérification : Enquête ponctuelle
Baseline 2017/2018 : Résultats de l'enquête de base
Actions : identification des zones et écoles d'intervention sur la base de critères prédéfinis ;
formation des enseignants et des parents ; achats de kits et denrées alimentaires ;

8.2. Achat de kit scolaire pour les enfants de milieu rural pauvre ciblés

Indicateur de suivi : pourcentage d'élèves ne disposant pas de fournitures scolaires
Base line : enquête 2017/2018 ; **cible** 2018/2019 (20% de cette catégories d'enfants disposent
de kits) ; cible 2019/2020 (50% idem) ; cible 2020/2021 (90%)
Source de vérification : Rapport de rentrée et de fin d'année des écoles et Sous-divisions de
l'EPSP

8.3. Campagne de sensibilisation des parents à l'intérêt de la scolarisation et au maintien des enfants à l'école

Indicateur de suivi : taux d'inscription des enfants de 6 ans
Source de vérification : annuaire des statistiques scolaires de la province
Action : Elaboration des supports de communication ; planification des campagnes

8.4. Formation des COGES à la gestion scolaire et au travail des enfants

Indicateur de suivi : Pourcentage de COGES tenant au moins 3 réunions/an
Sources de vérification : Rapport de fin d'année de l'école concernée
Action : Plan d'action de formation/communication/sensibilisation

8.5. Formation des enseignants à la gestion scolaire (respect du temps scolaire et du genre)

Indicateur de suivi : Proportion d'enseignants du primaire formés à la gestion scolaire
Sources de vérification : rapports de fin de formation
Action : Elaboration de modules de formation ; plan de déroulement des formations



ANNEXE

QUELSUES STRATEGIES DE REDUCTION DES ABANDONS SCOLAIRES

Contexte Général: Dans le système éducatif de la RDC, l'ampleur que revêt l'abandon scolaire doit interpeler les gestionnaires du système mais aussi toutes les autres parties prenantes à l'action éducative. Il devient alors urgent de mettre en place des stratégies idoines pour contrer les principales causes de ce phénomène. Dans ce cadre, le Ministère de l'EPSP s'est engagé à conduire une étude d'opérationnalisation des stratégies identifiées dans la SSEF en vue de la réduction du décrochage scolaire. Ces stratégies incluent, entre autres, (a) la réduction des frais de scolarité, (b) l'amélioration de la qualité de l'éducation, (c) la sensibilisation des parents, enseignants et directeurs d'école, (d) l'adaptation du calendrier scolaire au contexte géographique et à la saison. Les approches identifiées par l'étude pour réduire les abandons seront, à terme, appliquées dans toutes les écoles, en particulier dans les provinces à faible rendement interne.

I. Prise en charge des dépenses d'organisation du TENAFEP, de l'identification des élèves et du fonctionnement du FNE par l'Etat

La question des frais scolaires que paient les parents semble être le facteur prédominant d'exclusion des enfants du système éducatif de la RDC, notamment dans leurs premières années de scolarité. En effet, en plus des frais de motivation payés par les parents pour soutenir financièrement les enseignants non encore mécanisés et payés, ces mêmes parents doivent (i) s'acquitter des frais du TENAFEP pour que l'enfant puisse se présenter à ce test national, (ii) payer des frais du SERNIE pour permettre à l'enfant d'être identifié et recevoir un numéro unique d'identification et (iii) s'acquitter de la taxe du Minerval. Aussi, le problème réside-t-il dans la multiplicité de ces frais, leur permanence tout au long du cycle scolaire, le poids financier que doivent supporter les familles, notamment celles qui ont plusieurs enfants inscrits à l'école. Par ailleurs, le caractère répressif dans la collecte des frais pousse certains enfants à abandonner les classes.

Objectif: Assurer à tous les enfants un accès équitable et gratuit aux services d'éducation de base

Résultats attendus: Tous les enfants, quelles que soient leurs conditions sociales ou économiques, ont accès gratuitement aux services d'éducation de base.

Stratégies d'action:

1. Evaluation des coûts réels du TENAFEP, du SENIE et du FNE à travers une étude auprès des administrations de l'éducation et auprès des enseignants
2. Exemption de paiement de frais scolaires obligatoires ou directs. Les frais du TENAFEP, du SERNIE et du Minerval sont, à termes, entièrement pris en charge par l'Etat. Les Ministères en charge de l'éducation, le Ministère des Finances et le Ministère du Budget signent un arrêté interministériel mettant en place cette disposition.
3. Budgétisation et paiement à temps de toutes les dépenses relatives au TENAFEP, au SERNIE et au FNE par l'Etat



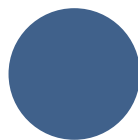
4. Sensibilisation et mobilisation des parents et des enseignants dans l'application effective des mesures consacrant l'arrêt de paiement des frais scolaires. Des focus groupes seront organisés dans les établissements scolaires autour des parents, des enseignants et, à certains moments, autour des élèves.
5. Mise en place d'un mécanisme de suivi budgétaire en vue de sécuriser les dépenses relatives aux différentes rubriques ci-dessus évoquées et pour vérifier et/ou garantir l'effectivité des dépenses.



STRATEGIES	Action pertinente et réaliste	Activités	Indicateurs	Cibles en fin échéances	Echéancier				Préalables	Partenaires de réalisation	Responsable	Coûts
					2018/19	2019/20	2020/21	2021/22				
I. Estimation des coûts réels de l'organisation du TENAFEP, des activités du SERNIE et du Fonds National de l'Education	Conduite d'une étude par Province Administrative	projection du nombre de candidats potentiels au TENAFEP par an et par province		Toutes les recommandations sont intégralement appliquées	Etude réalisée					SPACE, SERNIE et TENAFEP	Secrétaire Général à l'EPSP	50 000 USD
		Expression des besoins en identification des élèves								SPACE, SERNIE et TENAFEP		
		estimation des dépenses pour les activités du SERNIE, du TENAFEP et du FNE								SPACE, SERNIE et TENAFEP		
II. Réduction des barrières financières à la scolarisation des enfants issus de familles nombreuses économiquement et socialement vulnérables	Suppression de tous les frais obligatoires sur l'ensemble du cycle primaire (minerval, frais du SERNIE, frais du TENAFEP) Montants en millions de dollars US	Application de l'Arrêté consacrant l'arrêt de paiement des frais du MINERVAL, du SERNIE et du TENAFEP	% des dépenses réelles du TENAFEP et montants supportés par l'Etat (millions \$US)	95%	30%	50%	70%	95%	Sensibiliser les parents et enseignants sur l'application de l'arrêté portant suppression progressive des frais scolaires Prévoir des dotations budgétaires conséquentes pour couvrir	COPA, DAF, Gouverneur	Sous-Proved et Coordonnateur religieux sous-provincial	0
			% des dépenses réelles du SERNIE et montants supportés par l'Etat (millions \$ US)	95%	30%	50%	70%	95%		COPA, DAF et Gouverneur		0



		% des dépenses réelles du MINERVAL et montants supportés par les familles	5% 0,25	70% 3,5	50% 2,5	30% 1,5	5% 0,25	les montants des frais supprimés	COPA, DAF et Gouverneur	0
Prise en charge des activités des services du SERNIE, du Fonds National de l'Education et de l'organisation du TENAFEP (en millions de dollars US) dans le Budget de l'Etat.	Financement par l'Etat des activités du TENAFEP	% et Montants des dépenses du TENAFEP	95% 8,65	30% 2,7	50% 4,5	70% 6,3	95% 8,65	Renforcer les lignes budgétaires du TENAFEP, du SERNIE et du FNE et prévoir des dotations conséquentes	Ministère du Budget et DAF	0
	Financements par l'Etat des activités du SERNIE	% et Montants des dépenses du SERNIE	95% 7,6	30% 2,4	50% 4	70% 5,6	95% 7,6		Ministère du Budget et DAF	0
	Financement par l'Etat de l'organisation du FNE	% et Montants des dépenses du FNE	95% 4,75	30% 1,5	50% 2,5	70% 3,5	95% 4,75		Ministère du Budget et DAF	0



II. Création de conditions favorables à la scolarisation des enfants issus de familles économiquement vulnérables et/ou vivant dans des zones dépourvues d'infrastructures scolaires ou encore vivant dans des zones d'accès difficile.

La RDC a réalisé d'énormes progrès dans l'atteinte de l'objectif de la scolarisation primaire universelle avec des taux nets de scolarisation qui avoisinent les 90% au primaire. Cependant, il existe encore des enfants qui n'ont pas accès à l'école du fait de leurs conditions de vie ou de l'inexistence d'écoles à proximité. De plus, ce sont les conditions d'enseignement/apprentissage précaires qui découragent les enfants dans la fréquentation scolaire. Il s'agit surtout de l'état de délabrement des infrastructures scolaires ou du non-respect des normes de construction ou d'utilisation. Les écoles manquent de matériels pédagogiques et les enfants ne disposent pas de manuels scolaires et, souvent, les écoles sont sans latrines ni eau potable. Dans l'un ou l'autre cas, la qualité des apprentissages se détériore, ce qui décourage les enfants et les pousse à abandonner l'école.

Objectif : améliorer la rétention scolaire et les résultats des apprentissages scolaires

Objectifs spécifiques

1. Améliorer les conditions d'accueil dans les écoles primaires
2. Améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage

Résultats attendus :

1. La rétention scolaire s'est améliorée de 5% chaque année
2. Les résultats d'apprentissage se sont améliorés de 5% chaque année

Stratégies :

1. Mise en place d'un dispositif de suivi et contrôle dans la mise en œuvre des programmes de construction/réhabilitation des écoles
2. Implication et responsabilisation des parents dans la construction et la maintenance des infrastructures scolaires
3. Création et gestion des établissements scolaires basées sur une carte scolaire prospective
4. Création et fonctionnement de cantines scolaires endogènes si de besoin
5. Mise en place de programme de bourses scolaires au profit des enfants nécessiteux, notamment les filles en 6ème primaire et au secondaire
6. Distribution de kits scolaires aux enfants issus de parents pauvres et nécessiteux



ACTIVITES												
STRATEGIES	Action pertinente et réaliste	Activités	Indicateurs	Cibles en fin échéances	Echéancier				Préalables	Partenaires de réalisation	Responsable	Coûts
					2018/19	2019/20	2020/21	2021/22				
II. Création de conditions favorables à la scolarisation des enfants issus de familles économiquement vulnérables et/ou vivant dans des zones dépourvues d'infrastructures scolaires	Politiques de la carte scolaire et de construction d'infrastructures scolaires	Application des normes en matière de création d'écoles	% d'écoles créées sans autorisation	0%	30%	20%	10%	0%	Prise d'arrêtés fixant les critères à remplir pour ouvrir une nouvelle école	Secrétariat Général à l'EPSP	DEP-PROVED	nd
		Application des normes sur la mise en place des infrastructures scolaires	% d'écoles construites hors normes	20%	60%	50%	40%	40%	Arrêté fixant les normes de construction des infrastructures scolaires	Secrétariat Général à l'EPSP	DIS-PROVED	nd
	Politiques d'amélioration de la qualité de l'accueil (sécurité, hygiène)	Mise en place du programme "Ecoles assainies" dans la zone du projet PAQUE	% d'écoles ne disposent pas de latrines scolaires	10%	60%	50%	40%	40%	Arrêté fixant les normes de construction des infrastructures scolaires	Secrétariat Général à l'EPSP	DIS-PROVED	nd
			% d'écoles ne disposent pas de point d'eau	10%	60%	50%	40%	40%	Arrêté fixant les normes de construction des infrastructures scolaires	Secrétariat Général à l'EPSP	DIS-PROVED	nd
	Aménagement des rythmes scolaires		Taux de fréquentation scolaire en milieu rural	100%	70%	80%	90%	100%	Disposer de données scolaires détaillées par province (voir SIGE provincial)	DIGE- PROVED	DIGE-PROVED	Nd



Distribution gratuite des manuels scolaires à tous les enfants, indistinctement	Distribution des livres acquis dans le projet PAQUE	nombre de livres par élève	2,5	1.25	1.25	2	2.5	Acquisition des manuels PAQUE-ACCELERE6PEQPESU	PAQUE-PEQPESU	PROVED et SOUS-PROVED	nd
Soutien financiers aux familles et bourses d'études appliqués dans 10% des écoles	Aide financière aux familles très pauvres et dont les enfants contribuent aux revenus	Taux de fréquentation scolaire du quintile le plus pauvre	100%	50%	40%	20%	0%	Identification des enfants à besoins spécifiques sur base la de critères prédéfinis	UNICEF	DIGE-PROVED	nd
	Mise en place de programme de bourses pour les élèves de milieu démunis et pour les filles	nombre d'enfants bénéficiant de bourses d'études	5000	0	200	2000	5000	Identification des enfants à besoins spécifiques sur base la de critères prédéfinis	PTFs et FNE	PROVED-COPA	Nd
Cantines scolaires endogènes expérimentales dans 10% des écoles de la province	Mise en place de programme d'alimentation scolaire dans les écoles accueillant des enfants démunis venant de villages éloignés	Nombre d'enfants bénéficiant du programme de cantines scolaires	200 000	0	50 000	100 000	200 000	Identification des enfants à besoins spécifiques sur base la de critères prédéfinis	PTFs (PAM-UNICEF6)	COPA/COGES	nd
Achat de kit scolaire pour les enfants de milieu rural pauvre ciblé	Distribution de kits scolaires aux enfants dans les écoles de milieux pauvres ou excentrés	Nombre d'enfants bénéficiant de kits scolaires	500 000	00	100 000	300 000	500 000	Identification des enfants à besoins spécifiques sur base la de critères prédéfinis	ONGs Internationales -UNICEF- Autres PTFs	PROVED	nd



III. Stratégies visant à réduire les barrières liées à la faiblesse de la qualité de l'enseignement/ apprentissage

De nombreuses études ont montré que lorsque la qualité des apprentissages est faible, les élèves ont tendance à quitter l'école et les parents, pris par le découragement, ne sont pas pressés d'inscrire d'autres enfants à l'école. Les principales raisons de la faible qualité des apprentissages scolaires résident dans :

1. les mauvaises prestations des enseignants généralement mal, peu ou pas du tout formés,
2. le fait que l'enfant apprenne, dès les premières années de scolarité, dans une langue étrangère qu'il ne parle pas,
3. le fait que l'enfant qui arrive au primaire n'ait pas fréquenté le pré-primaire,
4. le fait que les supports essentiels d'apprentissage soient inexistants,
5. etc.

Objectif : améliorer les résultats scolaires des élèves

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer les prestations des enseignants des écoles primaires à travers le renforcement de leur formation initiale et continue, l'octroi de matériels didactiques aux écoles, l'octroi de matériel pédagogiques aux enseignants, la conduite d'évaluation régulière des enseignants, etc.
2. Développer la préscolarisation des enfants de 5 ans, notamment en milieu rural
3. Promouvoir l'enseignement en langue locale dans les premières années du primaire
4. Doter les élèves et enseignants de manuels et guides pédagogiques

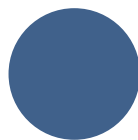
Résultats attendus : les résultats scolaires des élèves sont améliorés

Stratégies

1. Développement de la préscolarisation en milieu rural
2. Renforcement de la formation continue des enseignants
3. Promotion de l'enseignement en langues du milieu dans les premières années d'études
4. Dotation des écoles et élèves en manuels scolaires



ACTIVITES												
STRATEGIES	Action pertinente et réaliste	Activités	Indicateurs	Cibles en fin échéances	Echéancier				Préalables	Partenaires de réalisation	Responsable	Coûts
					2018/19	2019/20	2020/21	2021/22				
III. Stratégies visant à réduire les barrières liées à la faiblesse de la qualité des enseignements/aprentissages	Développer la préscolarisation	Ouverture de classes pré-primaires dans les écoles de milieu rural	nombre de classes pré-primaires ouvertes	1 000	200	500	700	1 000	Achèvement de l'étude sur les modèles de centre d'EPE	PAQUE (Programme EPEP)	PROVED	1 000 000
	formation en cours d'emploi des enseignants	Organisation de 2 sessions de formation des enseignants dans 50% des écoles	% d'écoles où les enseignants ont reçu au moins 2 sessions de formation dans l'année	50% (15 000 enseignants dans 2500 écoles)	10% (3 000 enseignants dans 500 Ecoles)	20% (6 000 enseignants dans 1000 Ecoles)	30% (9000 enseignants dans 1500 écoles)	50% (15 000 enseignants dans 2500 écoles)	Constitution et fonctionnement des Réseaux de proximité	PAQUE (Programme Formation des enseignants) et UNICEF	PROVED	300 000
	Promotion de l'enseignement dans la langue du milieu	Application des textes organisant l'enseignement dans les premières années du primaire	% d'écoles où l'enseignement est donné en langue du milieu dans les premières années du primaire	40% (2000 écoles)	10% (500 Ecoles)	20% (1000 écoles)	30% (1500 écoles)	40% (2000 écoles)	Mise en route du programme PBF	PAQUE (PBF) et ELAN	PROVED	300 000



IV. Sensibilisation des parties prenantes à l'intérêt de la scolarisation et au maintien des enfants à l'école

En RDC, la plupart des écoles sont gérées par les seuls responsables administratifs et pédagogiques de l'institution, sans une réelle implication des principaux acteurs et bénéficiaires de l'action éducative, notamment les enseignants et les parents d'élèves. Même au niveau de l'école, la gestion est très souvent accaparée par le chef d'établissement, laissant de côté les autres acteurs. Pourtant, au vu des multiples problèmes qui surviennent quotidiennement dans les établissements scolaires, une bonne implication et une bonne coordination de toutes les parties prenantes génèreraient un gain d'efficacité dans la gestion de l'établissement car, la qualité de la gestion constitue un facteur essentiel dans l'efficacité scolaire. Une gestion efficace repose sur des critères d'équité et accorde une place prépondérante aux rôles que peuvent jouer les différentes parties prenantes, notamment dans la mobilisation et la gestion des ressources (humaines, financières et matérielles), dans la gestion des scolarités ainsi que la gestion de l'environnement scolaire. Il est donc essentiel que ces parties prenantes jouent pleinement leurs rôles dans la vie de l'école et, pour cela, devront être informées, formées et sensibilisées régulièrement sur des sujets d'intérêt scolaire.

Objectif: Améliorer la qualité de la gestion et de la performance de l'école à travers l'implication et la participation des enseignants et parents d'élèves à la vie de l'école

Résultats attendus :

1. l'implication et la participation des parents à la vie de l'école se sont améliorées
2. Implication systématique des enseignants dans la gestion de leur école
3. Les résultats scolaires des élèves s'améliorent d'au moins 2 points de pourcentage par an

Stratégies

1. Campagne de sensibilisation des parents à l'intérêt de la scolarisation et au maintien des enfants à l'école (l'école comme facteur d'épanouissement individuel et collectif, l'école comme facteur de développement socioéconomique d'un pays, l'école comme facteur de paix sociale et de prévention de conflits, etc.).
2. Formation des COGES à la gestion scolaire (gestion financière, gouvernance scolaire, partenariat école-communauté, etc.) et au travail des enfants (ménages, champs, mines, etc.).
3. Formation des enseignants à la gestion scolaire (gouvernance scolaire, partenariat école-communauté, etc.).
4. Dotation des écoles et enseignants en manuels et matériels pédagogiques



ACTIVITES

STRATEGIES	Action pertinente et réaliste	ACTIVITES	INDICATEURS	Cibles en fin échéances	ECHEANCIER				Préalables	Partenaires de réalisation	Responsable	Coûts
					2018/19	2019/20	2020/21	2021/22				
IV. Sensibilisation des parties prenantes à l'intérêt de la scolarisation et au maintien des enfants à l'école	Campagne de sensibilisation des parents à l'intérêt de la scolarisation et au maintien des enfants à l'école	Organisation d'une campagne de sensibilisation des parents en début d'année sur l'importance de la scolarisation des enfants	% de COPA sensibilisés et mobilisés (4000 COPA à raison de 100 dollars/COPA)	50%	10%	20%	30%	50%	COPA et COGES installés et fonctionnels	UNICEF-PBF	SOUS-PROVED	400 000
	Formation des COGES à la gestion scolaire et au travail des enfants	Organisation de sessions de formation des COGES en gestion scolaire	nombre de COGES formés à la gestion scolaire (5000 écoles à raison de 50usd/école)	50%	10%	20%	30%	50%	COPA et COGES installés et fonctionnels	PBF	SOUS-PROVED	250 000
	Formation des enseignants à la gestion scolaire	Organisation de sessions de formation des enseignants dans les UP en gestion scolaire	nombre d'écoles ayant bénéficié de la formation en gestion scolaire	2000	200	500	0	2000	disponibilité des modules	ACCELERE	SOU-PROVED	200 000

